



Recommandations préliminaires de la Commission mixte internationale sur les microplastiques dans les Grands Lacs

Les 26 et 27 avril 2016, la CMI a organisé un atelier sur les microplastiques afin de répondre aux préoccupations soulevées par la présence de microplastiques dans les Grands Lacs et leur potentiel de répercussions sur l'écosystème des Grands Lacs et la santé humaine. L'atelier a réuni 33 experts représentant un large éventail de secteurs, y compris les administrations fédérales, provinciales et municipales, l'industrie, des organismes sans but lucratif et des représentants du milieu universitaire. Un rapport sur l'atelier qui reflète les travaux de l'atelier et ses résultats a été élaboré et il est publié sur le site Web de la CMI.

Le rapport de l'atelier comprend dix recommandations qui ont été rédigées dans le cadre d'une série de séances de remue-méninges suivie d'un processus de vote par les participants. Ces recommandations reflètent les vues d'ensemble du groupe, mais ne représentent pas un consensus. La CMI a examiné les dix recommandations et le rapport de l'atelier entier pour élaborer quatre recommandations préliminaires. La CMI demandera les commentaires du public sur ces recommandations du 11 octobre au 10 novembre 2016 sur son site Web, www.ijc.org. Cette contribution sera prise en compte dans la rédaction des recommandations finales qui seront transmises aux gouvernements.

Il est essentiel de bien gérer les matières plastiques afin qu'elles ne pénètrent pas dans l'environnement. La prévention de la présence des débris de plastique dans les Grands Lacs pourrait être accomplie grâce à une combinaison de méthodes et d'outils. La CMI recommande que **les parties élaborent un plan binational pour prévenir la pénétration des microplastiques dans les Grands Lacs en utilisant une combinaison de méthodes et d'outils, y compris des travaux scientifiques et de la recherche, des politiques, des instruments fondés sur le marché, ainsi que de l'éducation et de la sensibilisation**. En outre, la CMI propose trois recommandations supplémentaires qui soutiennent la recommandation générale et reflètent chacun des trois thèmes de l'atelier (à savoir, science, prévention de la pollution et éducation et sensibilisation du public).

Science

Recommandation de la CMI : Les Parties devraient entreprendre conjointement des projets en matière de suivi, de science et de recherche pour une évaluation binationale des microplastiques dans les Grands Lacs afin d'éclairer la prise de décisions au moyen : 1) de l'élaboration et/ou de l'adoption de méthodes normalisées d'échantillonnage et d'analyse, 2) du développement d'un modèle de transport pour déterminer les sources et le devenir des microplastiques, 3) de l'évaluation des répercussions potentielles sur la santé de l'environnement et des humains et 4) d'investissements

dans la recherche en vue de réduire la source, d'améliorer le recyclage et de réduire les rejets polluants de plastiques.

Il existe cependant des lacunes sur le plan des connaissances. Il s'agit des sources de microplastiques, de leur abondance et de leur répartition dans l'environnement, des vitesses et des mécanismes de dégradation des débris de divers plastiques, de la compréhension de la bioaccumulation des matières plastiques et des contaminants connexes dans les réseaux alimentaires, ainsi que ses conséquences écotoxicologiques potentielles et les répercussions potentielles de la consommation de poisson sur la santé humaine.

Toutes les connaissances scientifiques et la recherche sur les microplastiques sont soutenues par la nécessité d'élaborer et/ou d'adopter des méthodes normalisées d'échantillonnage et d'analyse des microplastiques. L'utilisation de méthodes standards permettrait d'améliorer la compréhension des niveaux de microplastiques dans les Grands Lacs et de permettre aux décideurs de prendre des mesures concrètes et d'identifier ce qui constitue un succès mesurable. Par exemple, la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) a mis au point des protocoles d'échantillonnage et d'analyse des particules microplastiques dans la gamme de tailles de 0,333 mm à 5 mm qui pourraient être préconisées pour l'échantillonnage des microplastiques et la recherche à leur sujet. Il est également nécessaire d'élaborer et d'utiliser des méthodes d'échantillonnage et d'analyse capables de mesurer des particules de plastique ayant une taille inférieure à 0,333 mm. Le développement de produits innovants et de la recherche visant à réduire le déchetage des fibres textiles microplastiques par des modifications des processus de fabrication, de recyclage ou d'élimination des matériaux utilisés devraient être encouragés et soutenus.

Des modèles d'évolution et de transport aident à mieux comprendre l'exposition aux microplastiques : leurs sources (par exemple, des fibres ou des pastilles de préproduction), leur pénétration et leur concentration dans l'environnement (par exemple, effluents d'eaux usées, ruissellement, épandage de boues) et leur devenir dans l'environnement (par exemple, la répartition et l'absorption dans les compartiments de l'environnement et le biote). Une fois que l'exposition est déterminée, il devient possible de définir les répercussions sur la santé humaine et l'environnement et, éventuellement, les risques dus à la présence des microplastiques dans les Grands Lacs peuvent être déterminés. L'atelier a révélé un manque de connaissances relatives à la détermination du risque dû aux microplastiques dans les Grands Lacs. Les gouvernements doivent investir dans la recherche scientifique nécessaire afin de déterminer le risque posé par l'omniprésence de microplastiques dans les Grands Lacs et prendre les mesures nécessaires par rapport aux autres facteurs de stress dans ces lacs. De toute manière, les gouvernements doivent respecter le principe de précaution.

Prévention de la pollution

Recommandation de la CMI : Les Parties devraient comparer et analyser les programmes et les politiques existantes de réduction et de prévention de la présence de plastiques et de microplastiques

dans les Grands Lacs, promouvoir ceux qui sont de bons modèles pour la gestion des matières plastiques et fournir des fonds et un soutien à ces programmes.

Il existe plusieurs programmes qui pourraient servir de modèles pour la gestion des plastiques (et éventuellement des microplastiques) dans les Grands Lacs, y compris le programme Marine Debris de la NOAA (et le plan connexe Great Lakes Marine Debris Action Plan), le programme Trash Free Waters de l'EPA et des initiatives de l'industrie telles que l'opération Clean Sweep et le programme Gestion responsable (de l'Association de l'industrie chimique du Canada). En comparant et en analysant les programmes et les politiques existants, de bons modèles de gestion des matières plastiques peuvent être relevés et promus dans la région des Grands Lacs. L'amélioration de la gestion des déchets peut inclure des actions aussi simples que la fourniture de couvercles pour les bacs de recyclage par les municipalités ou la recherche d'outils et d'occasions pour soutenir la gestion harmonisée des déchets. Diverses tactiques de gestion des déchets employées aux niveaux municipal et régional (par exemple, les bacs de recyclage couverts, le recyclage en un seul flux) devraient être explorées et celles qui sont les plus efficaces devraient faire l'objet de promotions. Par exemple, l'organisation Multi-Material British Columbia cherche à étendre la gamme des matériaux collectés pour le recyclage et à élargir l'accès à des programmes de recyclage dans la province. D'autres instruments, comme les interdictions fondées sur le marché et les frais imputés aux articles en plastique à usage unique (par exemple, les sacs et les bouteilles d'eau) peuvent être un autre outil utile pour réduire les débris marins en plastique. Les gouvernements devraient également envisager l'exigence imposée à l'industrie selon laquelle elle devrait adopter un programme de responsabilité élargie des producteurs (REP) afin de promouvoir la prévention du rejet de microplastiques dans les Grands Lacs. Les programmes EPR constituent une approche politique environnementale selon laquelle la responsabilité du producteur envers un produit va au-delà du stade de la fabrication et comprend la gestion des produits jusqu'à leur fin de vie. Ces efforts de prévention de la pollution peuvent aider à réduire d'autres formes de pollution.

Les investissements dans la mise en œuvre des meilleures pratiques aux niveaux régional ou local pourraient être effectués dans des cadres de co-parrainage avec l'industrie ou d'autres intervenants ou organismes compétents.

Éducation et sensibilisation

Recommandation de la CMI : Les Parties devraient fournir un soutien financier aux programmes et organisations locales qui offrent de l'éducation et travaillent à la sensibilisation pour promouvoir la réduction et la prévention de la présence des plastiques et microplastiques dans les Grands Lacs.

Le soutien à l'éducation et à la sensibilisation pour améliorer la conscientisation environnementale sur les questions liées aux plastiques et aux microplastiques, y compris la promotion de l'élimination et du recyclage adéquats des matières plastiques, peuvent conduire à des changements de comportement visant la réduction et la prévention de la présence des plastiques dans les Grands Lacs. Des programmes de recherche, d'éducation et de sensibilisation ainsi que de meilleures pratiques de gestion pour la prévention de la pollution par les microplastiques devraient être largement partagés avec la communauté des Grands Lacs. L'objectif serait d'améliorer les connaissances de l'environnement afin de

prendre des décisions éclairées, ce qui conduirait à des actions positives et à des changements de comportement afin de réduire la quantité de matières plastiques (et éventuellement de microplastiques) entrant dans les eaux des Grands Lacs. Il existe plusieurs organismes et programmes qui peuvent aider à promouvoir ce partage, y compris l'Association internationale de recherche sur les Grands Lacs, les programmes Sea Grant et Marine Debris de la NOAA, le programme Trash Free Waters de l'EPA, la Great Lakes Beach Association et d'autres ONG des Grands Lacs.

L'industrie des plastiques aux États-Unis et au Canada, par le biais de l'American Chemistry Council et de l'Association canadienne de l'industrie des plastiques, participe à un certain nombre de programmes et initiatives visant à prévenir et à réduire la présence des débris marins en plastique aux échelles nationales et internationales. Ces programmes et initiatives de plus grande portée contiennent potentiellement une manne de pratiques exemplaires et de leçons retenues qui peuvent être partagées et promues dans la région des Grands Lacs. L'établissement d'un environnement collaboratif pour l'industrie des plastiques et les intervenants des Grands Lacs contribuerait à ce partage des efforts et encouragerait l'amélioration continue de la gestion des plastiques et microplastiques par le biais de programmes de réduction, de réutilisation et de recyclage. La valeur des effets de transfert ou de débordement dans d'autres domaines liés à la pollution, c'est-à-dire le fait que les comportements adoptés pour réduire la pollution par le plastique pourraient faciliter le recours à des comportements entraînant la réduction d'autres formes de pollution, devrait également être envisagée.